



## Clé de répartition des frais d'électricité d

Par **Val2102**, le **23/03/2023** à **19:03**

Bonjour à vous,

Dans notre petite copropriété, la consommation d'eau chaude (Ballon collectif) est bien répartie selon le relevé des compteurs. Le gros de la consommation électrique tient au Ballon collectif et à l'ascenseur.

Se pose aujourd'hui la question du coût de la consommation électrique du ballon qui a explosé! La clé de répartition par tantièmes est inéquitable dans la mesure où elle est "déconnectée" du niveau de consommation de l'eau chauffée et utilisée. Exemple: un appartement de 100 M occupé par un couple va payer plus qu'un appartement de 75 M occupé par une famille de 5 personnes qui consomme deux voire trois fois plus d'eau chaude...

Peut-on corréler la consommation électrique du ballon à la consommation en eau facturée par appartement?

Un grand merci pour vos éclairages et recommandations.

Par **youris**, le **23/03/2023** à **19:21**

bonjour,

cela nécessite que votre A.G. vote une résolution selon la méthode que vous proposez. mais il y aura sans doute des oppositions.

Salutations

Par **Pierrepaulejean**, le **23/03/2023** à **19:25**

bonjour

pouvez vous envisager la pose d'un compteur électrique pour les services généraux et un autre pour l'eau chaude?

Par **Val2102**, le **24/03/2023** à **17:46**

Merci PPJ , J'ignore si la pose de compteurs supplémentaires est possible. J'imagine que cela a un coût à l'installation et à la relève.. Et là cela se complique alors qu'actuellement les dépenses sont frileuses...J'ai lu pour d'autres sujets que les compteurs supplémentaires occasionnaient qq problèmes ...